

**NOTE**

**A**

**TOUS LES SERVICES**

DGA Ressources Humaines & Modernisation sociale

Service Emploi et Formation

Chartres, le 20 juillet 2022

Chartres met en valeur ses 120 ha d’espaces verts, parcs animaliers, jardins, squares… disséminés à travers la ville. Elle applique une politique volontaire de fleurissement avec, 4 fleurs du CNVVF depuis 2002. Engagée dans le « zéro phyto » elle applique développe désormais de nouvelles méthodes alternatives telles que la protection biologique intégrée (PBI). Intégré au sein d’un service de 61 personnes, le service espaces verts recrute par voie statutaire ou contractuelle, un

**Agent d’entretien des espaces verts – équipe espaces naturels H/F**

au sein du service espace verts de la direction de l’espace public

(Catégorie C – cadre d’emploi des adjoints techniques ou Contractuel)

Basé sur le site « Les Perriers » vous assurez avec 4 autres personne de l’équipe l’entretien des espaces naturels. Vos missions se déclinent selon les thématiques suivantes :

**Assurer :**

* La tonte, la fauche ou le broyage des surfaces enherbées de tout type et de toute superficie,
* Le nettoyage et l’entretien des cheminements calcaires ou piétons,
* Les travaux d’abattage et d’élagage (travail en nacelle ou en rétention pour la taille des arbres têtards),
* Les travaux de taille de formation ou de recépage des arbres,
* Des travaux d’entretien de berges et/ou de talus (travail en rétention),
* Le curage de mares, de fossés ou le faucardage manuel,
* Les petits travaux d’aménagement et de création notamment sur le plan vert,
* Le ramassage ou soufflage des feuilles mortes,
* Le débroussaillage et nettoyage de terrains, du mobilier urbain…
* Le désherbage mécanique des espaces verts,
* La plantation d’arbre ou arbustes,
* La conduite et l’entretien sommaire des engins (graissage, nettoyage filtres…).
* Le compactage des pistes de l’aérodrome.
* Les interventions urgentes qui parviennent au service via le centre d’appel et l’application Néocity.

Particularités du poste

**Permis B**

**Caces R392, R386 (nacelle), R390 (grue)**

Port des EPI

Respect des consignes de sécurité et des délais

Utilisation et maintenance de matériel motorisé, conduite d’engins

Annualisation horaire – heures d’été : 7h45/12h15 et 13h30/17h00 – heures d’hiver : 8h15/12h15 et 13h30/16h30.

Possibilité d’aménager les horaires pour respecter les nécessités liées aux besoins des végétaux et respecter la procédure du travail par forte chaleur.

**Votre Profil**

Titulaire d’une formation minimum de CAPA jardinier paysagiste ou BPA travaux d’aménagements paysagers, vous avez le **goût de la nature et des végétaux et vous aimez travailler en extérieur. Vous avez des connaissances sur la notion de gestion différenciée et de biodiversité.**

**Nos atouts**

*Rémunération statutaire + régime indemnitaire -* ***groupe de fonction C2****,*

*Pour les contractuels : CDD de 1 à 3 ans**renouvelable*

*Evolution professionnelle : Accessibilité à des formations*

*Possibilité de mutuelle avec prise en charge employeur*

*Comité des œuvres sociales : billetterie, activités sportives etc…*

*Restaurant collectif*

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de Chartres Métropole. Rejoignez- nous !

*Conformément au principe d’égalité d’accès à l’emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. A compétences égales, toutes les candidatures sont étudiées.*

Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature **(lettre de motivation et CV)** à Chartres métropole - Direction des Ressources Humaines, par mail : [recrutement@agglo-ville.chartres.fr](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr), **avant le 30 aout 2022.**

**La Directrice Générale des Services par intérim,**

**Stéphanie DELAPIERRE**